

# Accessibilité et protection de notre environnement

- suite de la page 1

Pourquoi? Eh bien! C'est la démarche la plus rapide pour finaliser l'entente intervenue avec la ville de St-Hippolyte qui a approuvé son projet de développement appelé «Les Terrasses des Ruisseaux», tout en négociant l'aménagement d'une réserve écologique de la héronnière, ainsi que des sentiers de randonnée et des aires d'interprétation de la faune et de la flore.

## Comment protéger une héronnière ?

Selon Monsieur Pierre Dupuy, biologiste de la F.A.P.A.Q. attiré au secteur, il serait de mise d'allouer, à la héronnière qui possède au moins cinq nids; une bande de protection de 200 mètres, une zone tampon supplémentaire de 300 mètres et, durant la période de nidification qui s'étale du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> août, de proscrire certaines activités humaines.

La F.A.P.A.Q. va d'ailleurs soumettre, à la M.R.C. de la Rivière du Nord, le même genre de restric-

tions dans le cadre du schéma d'aménagement prévu pour 2004.

La ville, elle, est en droit de prendre tout le temps qui lui est nécessaire afin d'analyser l'impact écologique lié à la cession d'une portion de notre territoire. Si nous ajoutons une représentation musclée pour défendre notre proposition face au schéma d'aménagement ainsi qu'un avis de motion, lors de la prochaine réunion du conseil municipal, visant la rédaction d'un règlement concernant les terres humides, tous les espoirs nous seraient alors permis.

Monsieur Claude Charbonneau, maire de Prévost, a promis qu'un comité serait formé dans les plus brefs délais, afin d'étudier la requête d'annexion sous toutes ses facettes, et il envisage sérieusement la possibilité de négocier un sentier d'accès au site écologique à partir de Prévost.

## Et pour qui devrait-on la rendre accessible ?

Contacté à ce sujet, Monsieur Patrick Piché, directeur de l'école

Vals-des-Monts, souligne l'importance que pourrait avoir un tel accès. Les projets à consonance écologique sont monnaie courante à son école. La présence d'un accès à une réserve écologique à proximité constitue un volet pédagogique exceptionnel et il serait dommage de passer à coté d'une telle opportunité.

Monsieur Luc Lefebvre, président du C.R.A.L. (qui œuvre, entre autres, pour la protection des sites de nidification) a bien l'intention de faire connaître sa position au comité d'étude et souhaite que l'accès au site soit fait selon les paramètres les plus propices au développement des ces grands échassiers migrateurs.

Tous nos regards sont maintenant rivés sur nos élus municipaux qui auront à négocier l'avenir de nos enfants ainsi que le destin de ces grands hérons immobiles qui bordent, depuis toujours, nos rivages et qui nous disent, à leurs façon, qu'il est temps d'arrêter.



Deux héronneaux en compagnie d'un parent impatient de les voir quitter le nid.

## Vendre — une belle aventure

de Roseline Barbe et François Hurteau

